

# Pôle Vocal du CRR de Paris : Le Schéma des Études Maîtrisiennes

## Cycle I : Fondations Vocales (3 ans / CM1 - 6ème)

Ce premier cycle constitue le socle indispensable de la formation maîtrisienne, où les jeunes talents développent leurs compétences fondamentales. L'apprentissage s'articule autour de quatre unités de valeur (UV) essentielles :

- UV1 : Polyphonie
- UV2 : Chant et technique vocale
- UV3 : Formation musicale
- UV4 : Piano Maîtrisien ou instrument polyphonique

La progression au sein du cycle est validée par une évaluation interne et l'avis de l'équipe pédagogique. Le passage au cycle supérieur est, quant à lui, conditionné par une évaluation externe et l'approbation d'un jury spécialisé.

## Cycle II : Approfondissement et Orientation (3 ans / 5ème - 3ème)

Le deuxième cycle consolide les acquis du premier en maintenant les quatre unités de valeur obligatoires. Cette étape est déterminante, car elle prépare activement l'élève à ses choix d'orientation futurs :

- UV1 : Polyphonie
- UV2 : Chant et technique vocale
- UV3 : Formation musicale
- UV4 : Piano Maîtrisien ou instrument polyphonique

À l'issue de la classe de 3ème, une évaluation d'orientation précise le parcours de l'élève vers le Cycle III renforcé ou initial, après consultation du Conseil Pédagogique.

**L'obtention du Brevet d'Études Maîtrisiennes (BEM)** est subordonnée à la validation des UV3 et UV4 en fin de Cycle II. Ce diplôme est impératif pour intégrer le Cycle III renforcé.

## Cycle III Renforcé : Voie d'Excellence (3 ans / 2nde - Terminale)

Ce parcours d'excellence, exigeant et enrichissant, vise la pré-professionnalisation et inclut :

- UV1 : Polyphonie (deux UV obligatoires)
- UV2 : Chant et technique vocale
- UV3 : Formation musicale
- UV4 : Piano Maîtrisien
- Au moins une UV optionnelle au choix (nombre illimité)

**Le Certificat d'Études Maîtrisiennes (CEM)** est décerné après la validation des UV1, UV2, UV3 et UV4, attestant d'un niveau d'expertise avancé.

## Cycle III Initial : Parcours Personnalisé (1 à 3 ans / 2nde - Terminale)

Ce parcours individualisé permet aux élèves de construire leur formation selon leurs motivations et aptitudes, comprenant :

- UV1 : Polyphonie (une UV obligatoire)
- UV2 : Chant et technique vocale
- UV3 : Formation musicale
- UV4 : Piano Maîtrisien
- UV facultatives au choix, selon l'intérêt et la motivation de l'élève

**Le Certificat d'Études Maîtrisiennes (CEM)** est également accessible après la validation des UV1, UV2, UV3 et UV4 pour ce parcours.